

*Legation de Suisse*  
en  
*France*

*Paris*, (8<sup>e</sup> Arr.) le 30 Août 1914-

*38*

*IX B. 22*

*16 bis*

*15*

*102*

*1. Sept. 1914*

POLITISCHES DEPART.
+ 1-SEP-1914 +
N <sup>o</sup> 33. IX. B. 3.

*de Marignan* midi-

Monsieur le Président,

Votre courrier M. Mayor est arrivé hier et repart ce soir je lui remets ces lignes.

Pour la première fois depuis une semaine, le Gouvernement a indiqué des noms de lieu, dans ses communications sur la bataille engagée dans le nord-est. Mon impression et celle de l'Ambassadeur d'Italie Tittoni et du Ministre d'Angleterre le Comte Granville, sont mauvaises pour l'armée française. En disant qu'en Lorraine la France est maîtresse de la ligne de la Mortagne, cela signifie l'abandon de la région à l'est de Nancy (Saint Dié, Lunéville, etc.); en disant que dans les Ardennes on s'est battu sur la ligne Launois-Signy l'Abbaye-Novion Porcien, cela signifie que les Allemands ont franchi la Meuse malgré Sedan, Givet, Charleville ou Rocroi. En disant que dans l'Aisne les forces allemandes progressent dans la direction de La Fère, cela implique qu'elles ont dépassé St. Quentin et que les forteresses de Maubeuge et de Valenciennes sont masquées ou forcées. Il semble que l'armée française de Lorraine est battue et celle qui fait front à la Belgique coupée.

Naturellement plusieurs de mes collègues prévoient déjà d'ici à peu de jours les forces allemandes devant Paris; les uns croient à une attaque brusque sur quelques forts

Monsieur

Monsieur Hoffmann, Président

de la Confédération,

Chef du Département Politique fédéral, Berne





et occupation de la capitale sur laquelle les forts n'oseraient pas tirer (à l'instar de ce qui est arrivé à Liège); d'autres se demandent si les Allemands ne continueront pas la campagne sans entrer dans Paris poussant devant eux les armées françaises jusqu'à la Loire.

Comme je n'ai pas la prétention de trancher la question, je me borne seulement à constater que l'Ambassadeur d'Italie Tittoni m'a demandé de faire une démarche auprès de M. Delcassé pour savoir si le Corps diplomatique serait prévenu en cas de départ du Président et du Gouvernement (ou du Président séparément, le Ministre des Affaires Etrangères restant à Paris, etc). Tittoni désirait savoir combien de jours à l'avance on serait prévenu, si des trains seraient mis à la disposition des missions diplomatiques, ou des automobiles, etc. Tittoni m'a fait cette demande comme le plus ancien accrédité à Paris; j'ai naturellement répondu qu'il n'y avait pas de doyen des Ministres; qu'il y a un seul Corps diplomatique dont le doyen est actuellement l'Ambassadeur d'Angleterre et qu'il devait s'adresser au doyen. Tittoni a répliqué que je connaissais le doyen aussi bien que lui, sir Francis Bertie étant un personnage incalculable et partiellement irresponsable, avec cette circonstance spéciale qu'il représente un Etat belligérant et n'est ainsi pas dans le cas des représentants des Etats neutres. Tittoni devait voir à 11 1/2 heures Delcassé et avait vaguement le projet de lui poser la question si la conversation s'y prêtait. Peut-être me fera-t-il part de sa conversation encore avant le départ de cette lettre. Dans la pensée de Tittoni, il n'est pas douteux que si MM. Poincaré et Delcassé portaient tous les deux, le Corps diplomatique



devrait les suivre. Si Delcassé reste, il y a plus de motifs pour rester que pour partir, tout au moins pour les représentants d'Etats non-belligérants.

A l'Ambassade d'Angleterre, le Comte Granville m'a dit que son Ambassadeur ne pensait qu'à cette question du départ et m'a promis de me tenir au courant de ce que Bertie ferait. Il paraît que l'Ambassadeur est extrêmement tourmenté mais, je le répète, il est belligérant.

Pour ma part, je préférerais certainement rester ici au milieu d'une colonie que je connais et qui me connaît, plutôt que de me lancer dans l'inconnu à Bourges, Limoges, Tours ou Bordeaux, sans archives, sans livres, peut-être sans argent. En 1870 la question des ravitaillements <sup>in notre pays</sup> avait souffert de ce que le Ministre de Suisse était bloqué dans Paris. Avec MM. Duplan et Du Bois chargés spécialement en province de ces transports de blé, on a, d'avance, cherché à parer à cette difficulté. Restent les autres questions politiques pouvant surgir: neutralité, participation d'autres voisins de la Suisse aux hostilités. Et puis, suivant la marche de la guerre, ce sera vers la fin que se dessineront peut-être les plus grands dangers pour notre pays et pour les petits pays. Qui sait si l'on ne sera pas tenté alors de les utiliser comme monnaie d'échange ou comme gages en vue de la liquidation finale.

Si le Conseil Fédéral devait décider qu'en cas de départ du Président et du Ministre des Affaires Etrangères, je dois quitter Paris et les suivre, je pense qu'il conviendrait de nommer ici un Consul Général qui pourrait être soit M. Schreiber soit quelqu'un que Vous enverriez de Suisse (peut-être M. Dunant? qui ferait, j'en suis convaincu, le sa-



crifice momentan  d'un titre dans l'int r t de nos compatriotes). Je suppose que j'emm nerais avec moi un de mes autres collaborateurs et peut- tre un des copistes.

Il est  vident que Votre d cision devrait  tre tenue archi-s cr te jusqu'apr s son ex cution de fa on   ce que mon d part passe inaper u au milieu de celui de tout le Corps diplomatique accr dit  ici. Je r p te que personnellement je pr f rerais beaucoup rester ici au sein de notre colonie et renouveler la vie que j'ai men e   Paris pendant le si ge et la commune en 1870/71, s'il doit y avoir si ge ce qui n'est pas encore d montr .

---

Aux Affaires  trang res on m'a dit ce matin (Direction Politique) qu'il n'y avait rien de chang  en ce qui concerne l'attitude de l'Italie: neutralit  et encore neutralit .

Tittoni auquel j'ai fait une visite, m'a parl  dans le m me sens mais avec des nuances dans la voix et une certaine tristesse dans le regard; il m'a paru quelque peu d courag  et trouver que la responsabilit   tait lourde dans tous les sens. Il a ensuite abord  de lui-m me la question des rapports italo-suisse. Il m'a demand  (pas autoris ) de Vous dire, de sa part et en le nommant, qu'il connaissait suffisamment l'opinion publique italienne, la mani re de voir de tout ce qui pense et de tout ce qui compte en Italie, pour pouvoir affirmer comme une certitude absolue que jamais l'Italie ne songera   porter atteinte   la neutralit  de la Suisse. Au point de vue commercial, la Suisse est plus importante pour l'Italie que la France; au point de vue politique l'Italie a besoin de l'amiti  de la Suisse qui donne du travail   des milliers et des milliers d'Italiens et qui a des aspirations   la fois d'ordre et de libert 



qui lui sont communes avec l'Italie moderne ; au point de vue militaire la Suisse défend à ses frais à elle deux ou trois cents kilomètres de la frontière italienne ; mettre contre soi l'armée suisse serait un acte de folie et de suicide de la part de l'Italie, que cette dernière lutte au nord-est ou <sup>au</sup> nord-ouest. M. Tittoni a rappelé que pendant son passage au Ministère des Affaires Etrangères à Rome il avait tenu à se rendre par deux fois personnellement à Berne pour faire la connaissance du Conseil Fédéral, la première fois en revenant d'Allemagne et la seconde fois en s'y rendant de Milan; une troisième fois il s'est rencontré, avec le Conseil Fédéral à l'inauguration du Simplon. Le Gouvernement actuel, le Ministre des Affaires Etrangères et encore une fois tout ce qui compte et qui pense en Italie, ont la volonté absolue d'entretenir avec la Suisse des relations d'amitié et de confiance; la Suisse peut être certaine que l'Italie ne désire que le maintien intégral de la neutralité suisse et de l'amitié italo-suisse.

Puisque M. Tittoni m'a demandé expressément de Vous répéter ces paroles en le nommant, je Vous les transmets aussi textuelles que possible.

Le Comte Granville m'a aussi parlé de la situation internationale de la Suisse et s'est laissé aller à me dire que l'Angleterre avait toujours dans le cours de l'histoire en 1815, en 1848, en 1856, en 1860, non-seulement montré son desintéressement mais son amitié pour la Suisse et que nous pouvions compter sur la continuation de cette amitié. Il m'a donné à entendre qu'il écrirait à Londres pour qu'on saisisse les occasions qui se présenteraient d'agir auprès des alliés de l'Angleterre pour rappeler que l'Angleter-



re entend qu'on ne touche pas à la Suisse ni maintenant ni plus tard. [Il y a là un champ d'activité qu'il importe de cultiver; l'Angleterre n'a rien à nous prendre mais l'Angleterre peut exiger que dans certaines combinaisons (par exemple une alliance de l'Italie avec les Franco-anglais contre l'Autriche) qu'il soit précisé que la Suisse doit être respectée jusqu'au dernier centimètre carré. Je pense qu'il pourra être utile de s'exprimer dans ce sens envers le Ministre d'Angleterre à Berne en rappelant les souvenirs de Lord Castle-reagh en 1815, de Peel lors du Sonderbund ou de Palmerston en 1860. Nos Légations à Pétersbourg, Londres et Washington ont été créées comme primes d'assurance destinées à convaincre ces trois Etats, qui n'ont rien à prendre à la Suisse, de l'importance de l'intégrité de notre pays dans les cas de cataclysme comme celui qui se présente. Ont-elles préparé le terrain auprès des principaux hommes d'état de ces trois Pays? En tous cas on peut agir à Berne sur leurs représentants chez nous.

Je ne  
Je ne puis assez Vous dire en terminant combien le métier de "franc-fileur" me répugne et combien j'espère que les circonstances ne m'obligeront pas à quitter mon poste.

Agréez, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre de Suisse:

*Barth*



*Matin, Figaro di*

*30 août 1914*

## LES FAITS DE GUERRE

*(communiqué officiel)*

### En Lorraine

La progression de nos forces s'est accentuée. Nous sommes maîtres de la ligne de la Mortagne et notre droite avance.

### Sur la Meuse

Rien à signaler sur le front de la Meuse.

### Dans les Ardennes

Une violente action a eu lieu hier dans la région Launois-Signy-l'Abbaye-Notion-Porcien sans résultat décisif. L'attaque reprendra demain.

### Dans l'Aisne

A notre aile gauche, une véritable bataille a été menée par quatre de nos corps d'armée.

La droite de ces quatre corps, prenant l'offensive, a repoussé sur Guise et à l'est une attaque conduite par le 10<sup>e</sup> corps allemand et la garde, qui ont subi des pertes considérables. La gauche a été moins heureuse : des forces allemandes progressent dans la direction de la Fère.

## La défense de Paris

### L'ÉVACUATION DE ZONE MILITAIRE

Le gouverneur militaire de Paris a pris la décision suivante :

Le gouverneur militaire de Paris, commandant des armées de Paris ;

Vu le décret du 2 août 1914, ensemble la loi du 5 août 1914 déclarant l'état de siège ;

Vu le décret du 10 août 1914 déclarant les circonscriptions territoriales formant le gouvernement militaire de Paris en état de guerre ;

En raison des circonstances urgentes :

Décide :

1° Dans un délai de quatre jours francs, à compter du 30 août, les propriétaires, usufruitiers, locataires ou occupants à un titre quelconque de tous immeubles situés dans la zone de servitude des forts détachés anciens et nouveaux devront évacuer et démolir lesdits immeubles.

2° A défaut par les intéressés d'avoir obéi à la présente prescription dans le délai imparti, il sera procédé d'office, par l'autorité militaire, à la démolition des immeubles et à l'enlèvement des matériaux.